

**Achat par la C.A.G.B. des locaux du laboratoire SERANALIS
au 3^{ème} étage de la City**

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 24/11/03	favorable	séance du 04/12/03	favorable

Inscription budgétaire	
BP 2004 Imputation : 2141.020	Montant : 102 856 €

Le développement des compétences et missions de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon conduit à un accroissement de ses effectifs et par conséquent, à de nouveaux besoins en surface de travail.

Dans ce contexte, la SCI JABAF, propriétaire gérante de 67 m² de bureaux situés au 3^{ème} étage du centre d'affaires la City (4, Rue Plançon, à Besançon), a fait part en date du 6 octobre 2003 de sa volonté de vendre son bien à la CAGB.

Les locaux en objet sont en très bon état et comprennent :

- Une entrée
- Trois bureaux avec des placards muraux
- Un espace d'archivage
- Un coin sanitaire

Consécutivement à une rencontre entre le propriétaire et le Président de la C.A.G.B., la vente est consentie pour un montant de 86 000 € HT soit 1 283,58 € HT / m². Ce prix est conforme au marché et à l'avis du service des Domaines consulté dans le cadre de cette acquisition.

Le financement de l'acquisition sera inscrit sur le budget 2004.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur l'acquisition de ces locaux par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**
- **autorise M. Le Président à signer l'acte de vente et les documents subséquents**

Pour extrait conforme,

Le Président